

Cartographie 2014 du suivi des engagements du contrat d'objectifs 2014-2020 des Chambres d'agriculture



Les engagements du réseau des Chambres d'agriculture en matière de développement agricole en 2014

Le suivi du contrat d'objectif 2014-2020 et de ses engagements, permet d'avoir une vision d'ensemble de l'évolution de la programmation des actions de développement agricole du réseau des Chambres d'agriculture, financées par le CASDAR. Au total, 15 engagements ont été pris, avec des priorités tournées vers l'innovation, la double performance et la capitalisation des connaissances (objectif 3 du PNDAR).

✓ Les Chambres d'agriculture tournées vers l'innovation

Dans le cadre de la nouvelle programmation CASDAR 2014-2020, le réseau des Chambres d'agriculture s'est engagé à donner la priorité à l'innovation dans le cadre de ses actions de développement agricole.

Avec l'ensemble des PRDAR se projetant en matière d'innovation dans chacune de leurs actions, la moitié des Chambres ayant mis en place un outil de veille sur une thématique ou un public donné en 2014 et 81% des Chambres d'agriculture investies dans le dispositif INOSYS, Les PRDAR se tournent clairement vers l'innovation, sous l'impulsion des nouvelles orientations du PNDAR.

✓ S'armer pour accompagner vers la double performance

Afin de se préparer à accompagner les exploitations vers la double performance, le réseau des Chambres d'agriculture s'est engagé à faire évoluer les compétences de ces agents.

Un investissement volontariste en matière de formation des agents est clairement visible avec 70% des Chambres d'agriculture ayant engagé des agents dans le dispositif PAE 16 jours. On constate cependant que les DOM restent en dehors de ce dispositif pour 2014. Afin d'assurer l'évolution des compétences, des cercles d'échanges ont été initiés dans 20% des Chambres d'agriculture. Dans le cadre de la Démarche Qualité des Services du réseau, un outil qui permettra aux CA d'évaluer la contribution de chacune de leur prestation à la triple performance est en cours de finalisation.

✓ Capitaliser et diffuser les connaissances des PRADR

L'ensemble des Chambres d'agriculture ont communiqué les modalités de diffusion envisagées pour les productions des PRDAR. Ces moyens sont multiples : internet, presse agricole, formation spécifique des conseillers.

L'APCA s'est engagée dans les trois chantiers de l'objectif 3 du PNDAR, avec la rédaction d'un cahier des charges et la création d'une Unité Mixte de Service APCA/ACTA. Le déploiement 2014 du dispositif INOV'ACTION a été un succès, avec 13 régions participantes. Les portes ouvertes INNOV'ACTION sont d'ailleurs

souvent inscrites dans les PRDAR comme modalité de diffusion de l'innovation auprès des agriculteurs.

Clés de lecture du document :

Chaque engagement du contrat d'objectif fait l'objet d'une illustration. Certains engagements fait également l'objet d'exemples issus des PRDAR.

Légende cartographique :



Engagement validé en 2014



Engagement partiellement validé en 2014



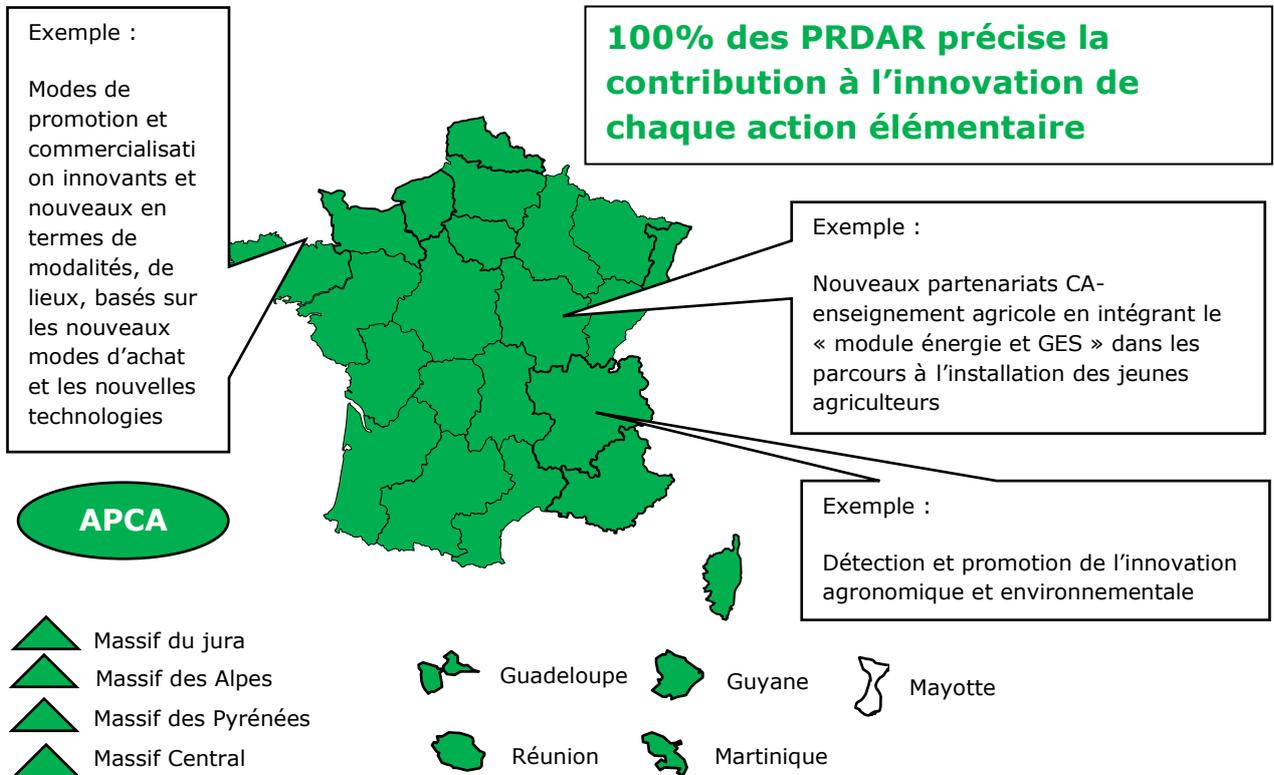
Engagement non validé en 2014



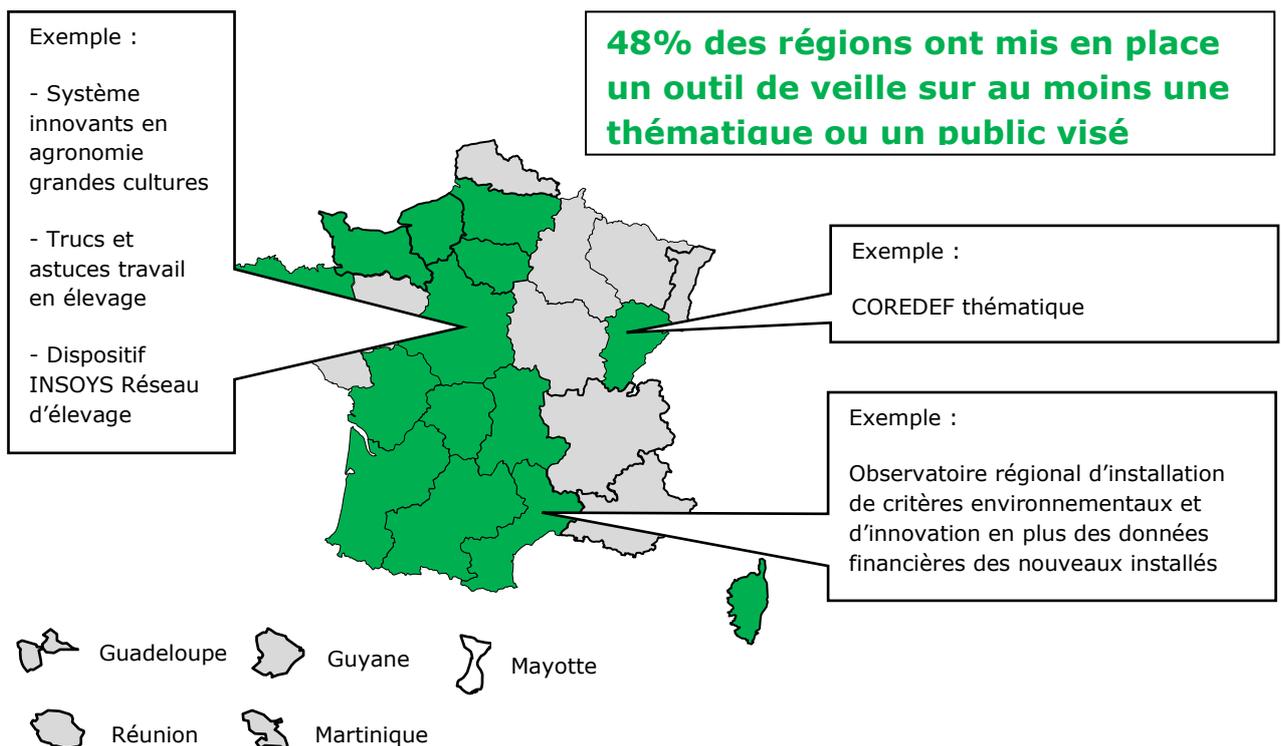
N/C

Suivi du contrat d'objectif 2014

Engagement n°1 : Préciser la contribution à l'innovation de chaque action élémentaire



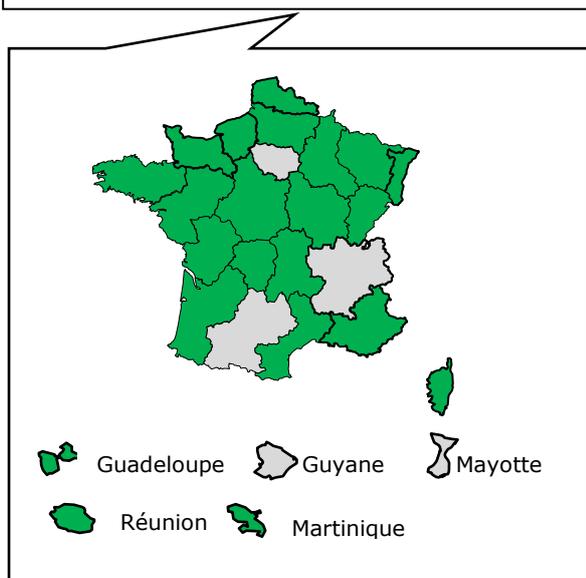
Engagement n°2 : Renforcer le repérage des innovations de terrain sur un thème ou un public particulier



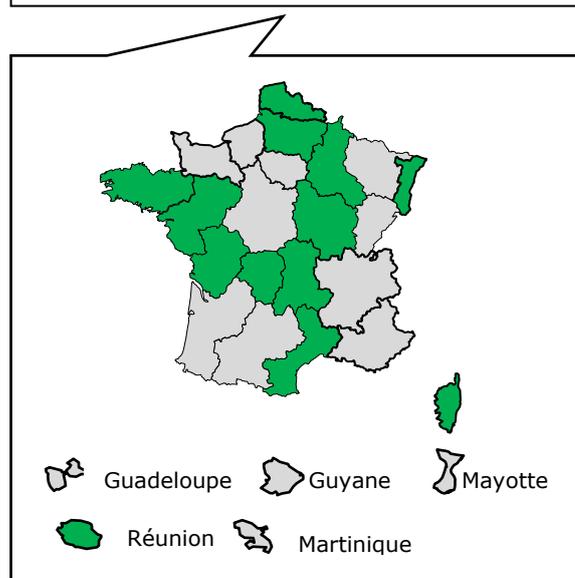
Suivi du contrat d'objectif 2014

Engagement n°3 : Caractériser et capitaliser les connaissances et références sur les systèmes d'exploitation innovants

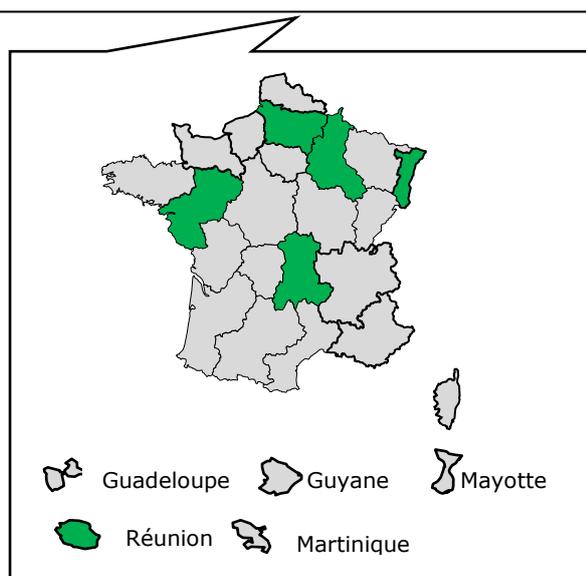
21 régions sont impliquées dans le dispositif INOSYS réseau d'élevage (81%)



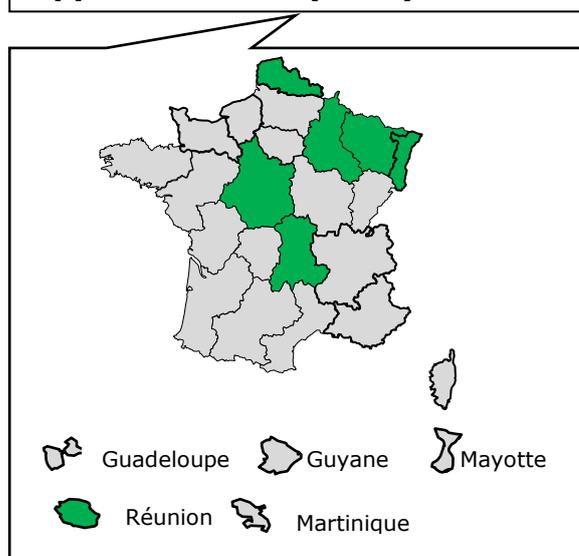
12 Chambres sont investies dans le dispositif INOSYS Grandes cultures (46%)



6 Chambres sont investies dans le dispositif INOSYS Viticulture (23%)



7 Chambres sont investies dans le dispositif INOSYS en matière de développement d'outils – Application web (27%)

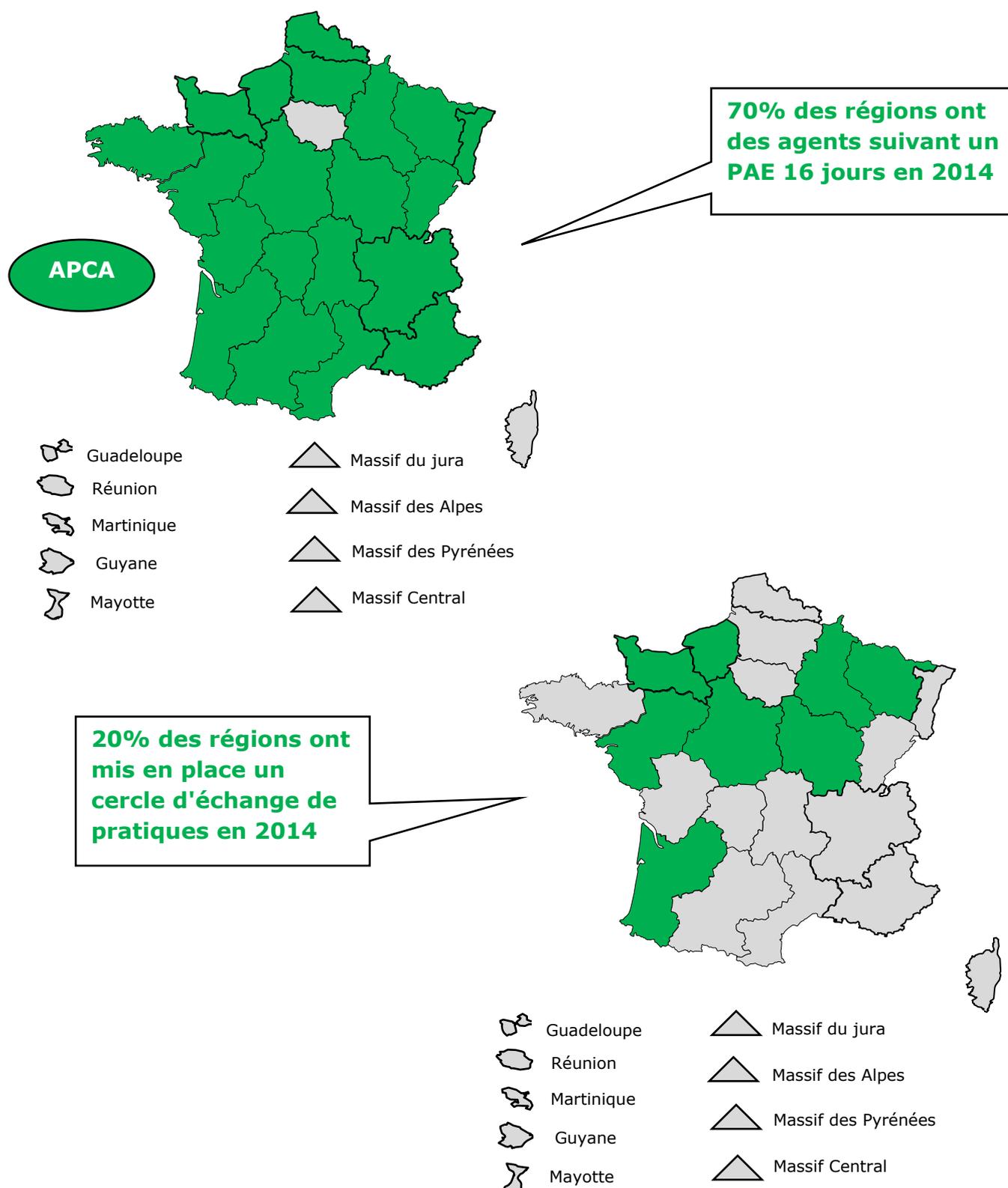


19% des Chambres sont investies dans le dispositif INOSYS dans le cadre de leur participation au COPIL

253 systèmes innovants ou doublement performants ont été capitalisés en 2014

Suivi du contrat d'objectif 2014

Engagement n°4 : Former les conseillers pour accompagner la "double performance" des exploitations agricoles



Suivi du contrat d'objectif 2014

Engagement n°5 : Développer le conseil vers la double performance dans le cadre de la démarche qualité des services des Chambres

L'outil qui permettra aux Chambres d'évaluer la contribution de leurs prestations à la triple performance est en cours de finalisation. Une fois achevé (fin 2015), les modalités d'utilisation de l'outil devront être déterminées.

L'actualisation du référentiel de compétence des Chambre d'agriculture pourra se faire une fois les autres actions du programme avancées.

Engagement n°6 : Dans chaque programme pluriannuel, expliciter les modalités de communication de chaque action

100% des PRDAR explicite les modalités de communication de chaque

Exemple :

Site internet des chambres et Agribio, articles « Chambr'infos » et « auxiliaire bio » diffusé aux agriculteurs bio

Exemple :

Mail, presse agricole, bulletins techniques, notes, internet, diffusion lors de visites de plateformes

Exemple :

Presse agricole régionale et site des Chambres d'agriculture

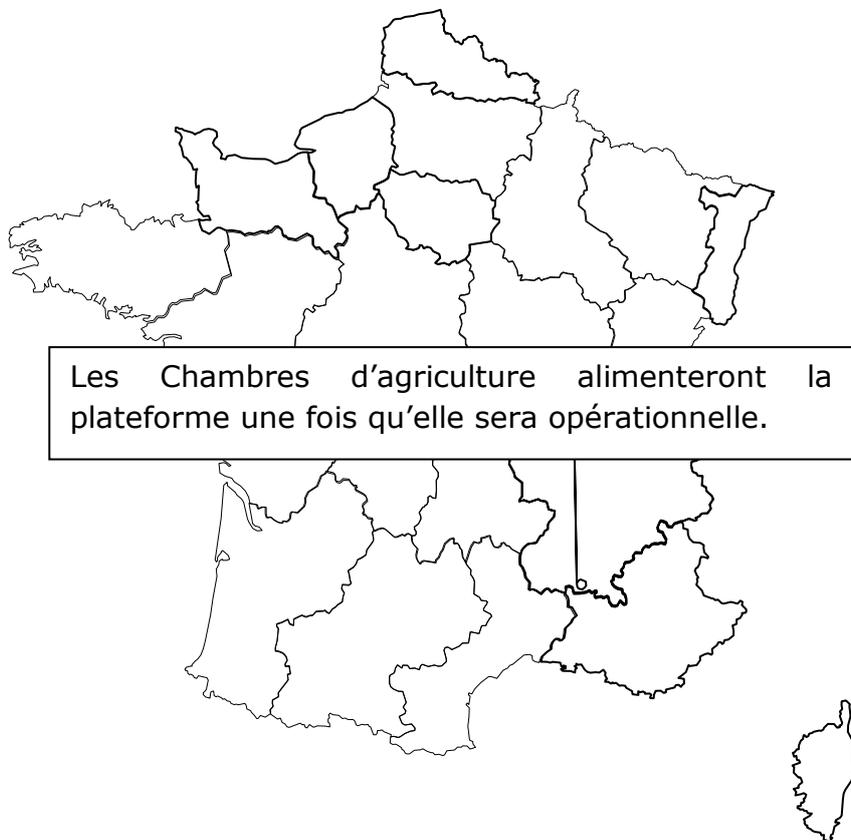
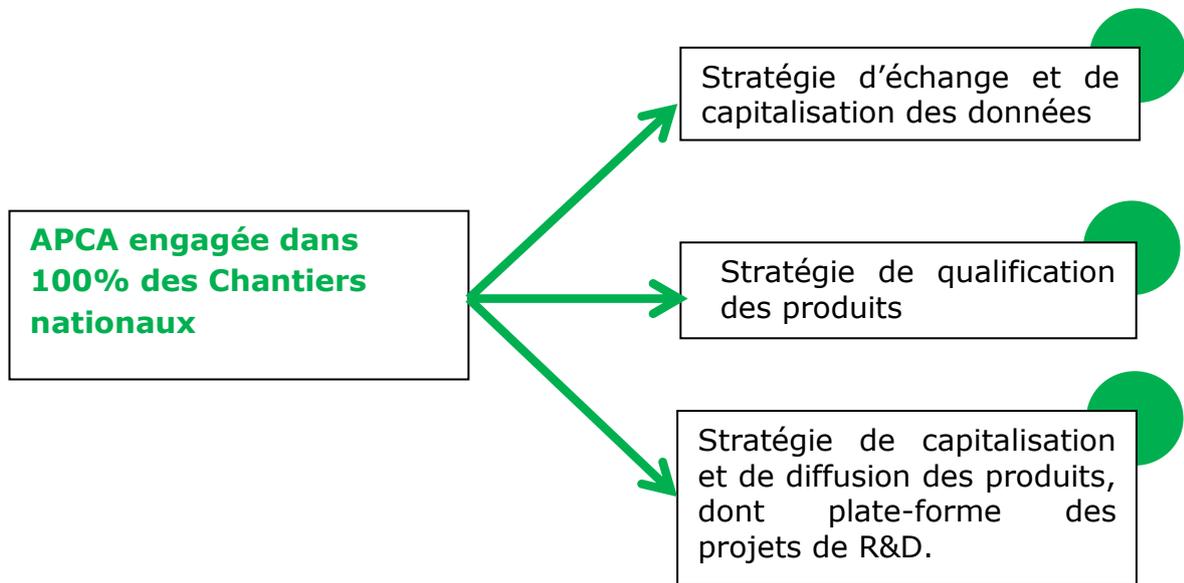
Formation des techniciens, présentation aux OPA, diffusion de fiches techniques par les techniciens

Diffusion aux collectivités et administrations



Suivi du contrat d'objectif 2014

Engagement n°7 : Contribuer à la capitalisation des systèmes d'exploitation innovants et doublement performants



Suivi du contrat d'objectif 2014

Engagement n°8 : Organiser des journées nationales de capitalisation et de valorisation des productions des PRDAR

24 % des Action de référence du contrat d'objectif (ARCO) ont été traitées dans le cadre de missions nationales en 2014

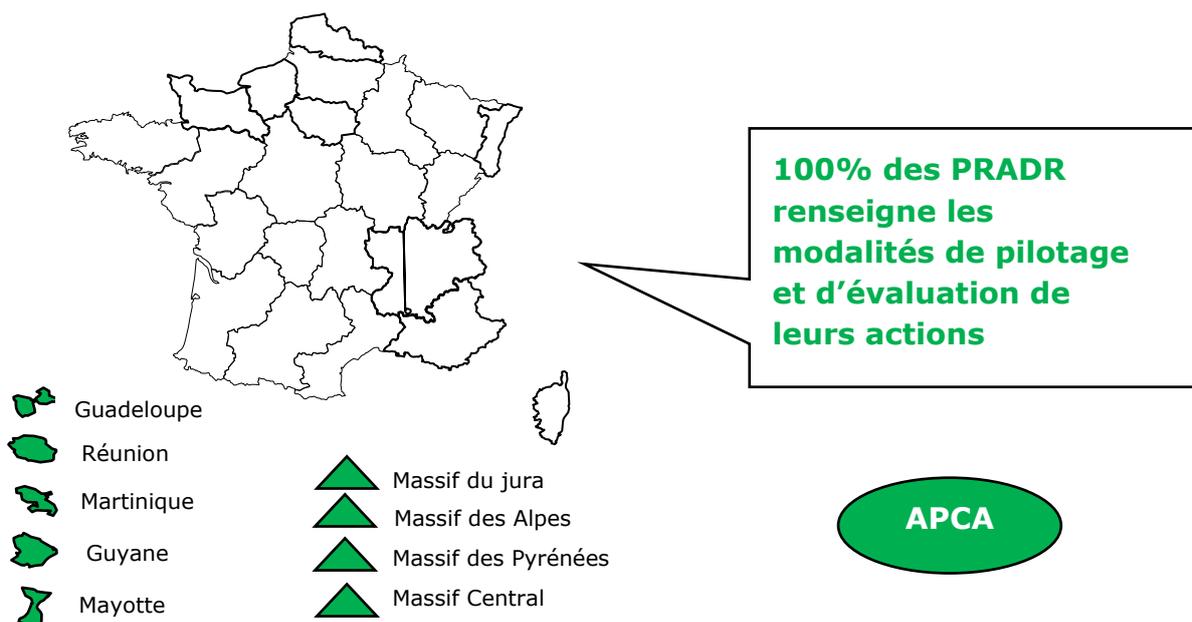
ARCO	Journée Nationale
A.1 Changement climatique	Climat
B.1 Systèmes doublement performants	Agroforesterie
B.5 Qualité de l'air	Séminaire pour renforcer la connaissance des élus et des conseillers sur mes enjeux de la qualité de l'air
B.9 Agriculture Biologique	Economie et filière en agriculture biologique
C.1 Qualité des produits	Réglementation sanitaire
C.2 Valorisation alimentaire	Restauration
C.3 Valorisation non alimentaire	Bioéconomie

Engagement n°9 : Développer les opérations de communication et de diffusion des innovations auprès des agriculteurs

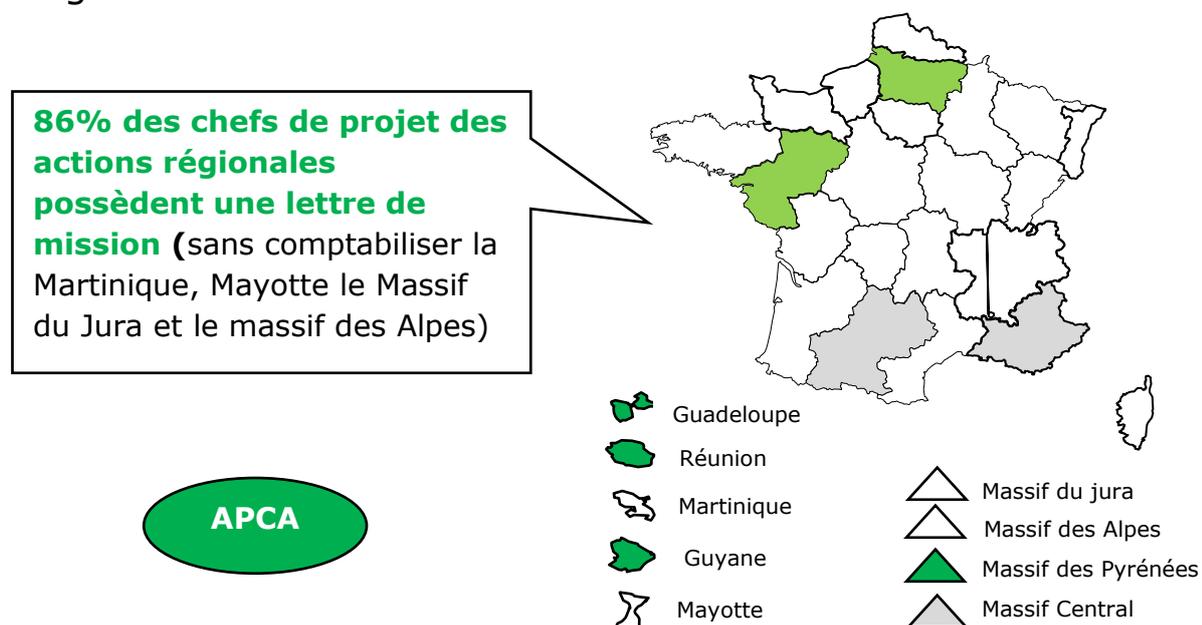


Suivi du contrat d'objectif 2014

Engagement n°10 : Renseigner les instances de pilotage et d'évaluation des PRDAR sur les actions de développement agricole et rural conduite au niveau régional par les CA au-delà des seules actions financées par le CASDAR.

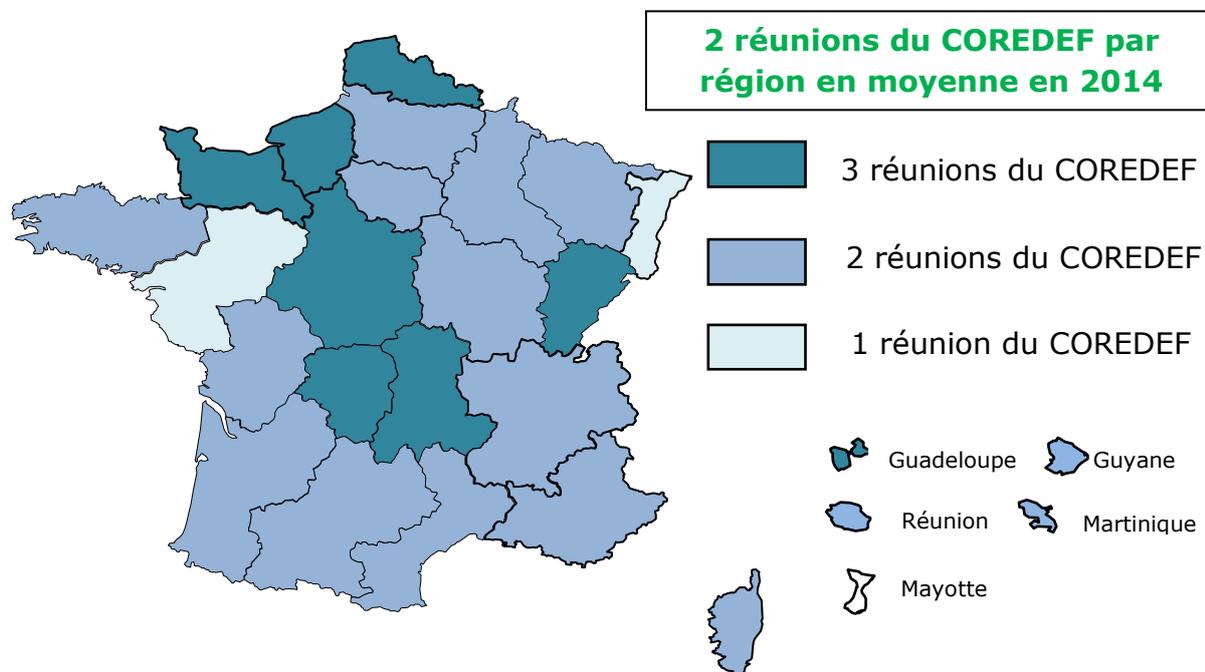


Engagement n°11 : Formaliser les missions des chefs de projets régionaux des actions



Suivi du contrat d'objectif 2014

Engagement n°12 : Conforter le COEREDF



Engagement n°13 : Renforcement du rôle du CS sur l'ensemble des champs du développement agricole et rural

3 réunions du CS en 2014

Engagement n°14 : Développer les partenariats avec l'enseignement technique et supérieur agricole

